# DESTINATION



Bretagne

Organismes de formation suivez nos guides

Saisie de l'offre de formation













# SUIVEZ NOS GUIDES

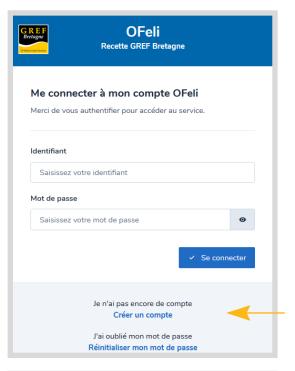
Création de votre compte sur OFeli	3
Tableau de bord	6
Fiche organisme de formation	8
Moteur de recherche des formations	13
Saisie d'une formation	15



# Destination OFeli V1.2 Compagnie GREF Bretagne Mise à jour Octobre 2024

# Création de votre compte sur OFeli

Enregistrer votre offre de formation



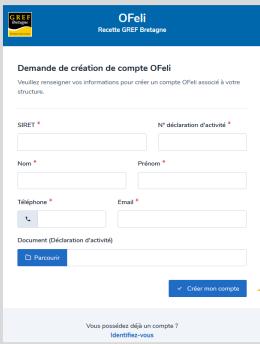
#### https://ofeli.gref-bretagne.com

Nous n'acceptons pas les adresses généralistes de type centre-ville,

Avant toute demande de création de compte, assurez-vous que vos lieux de session en présentiel disposent d'une adresse physique en Bretagne. C'est-à-dire numéro+voie+ville.

Cliquez sur Créer un compte.

parvis d'église, parking, arrêt de bus/métro...



- Penseignez les données demandées :
- le **SIRET** de l'établissement de formation,
- le **numéro de déclaration d'activité** fourni par la DREETS.
- ▶ le nom, prénom, téléphone et mail du contact référent en charge de la saisie sur OFeli\*. Si vous êtes nouvellement déclaré auprès de la DREETS, vous pouvez déposer le document de déclaration d'activité en cliquant sur Parcourir.

Cliquez sur le bouton Créer votre compte.



'Données personnelles : la création d'un contact implique l'acceptation pleine et entière de la politique de gestion des d'onnées personnelles d'OFeli que vous pouvez consulter sur notre site.

Avant de créer ce contact, assurez-vous d'avoir informé la personne de cette politique et d'avoir obtenu son consentement.





Le message de confirmation de votre demande s'affiche. Le GREF Bretagne va traiter votre demande et vous envoyer prochainement une clé d'activation par mail.

4 Dans votre boîte mail (pensez à vérifier vos courriers indésirables), ouvrez le message « invitation » puis cliquez sur le lien activer mon compte.

Saisissez puis confirmez votre nouveau **mot de passe.** Cliquez sur le bouton **Sauvegarder.** 



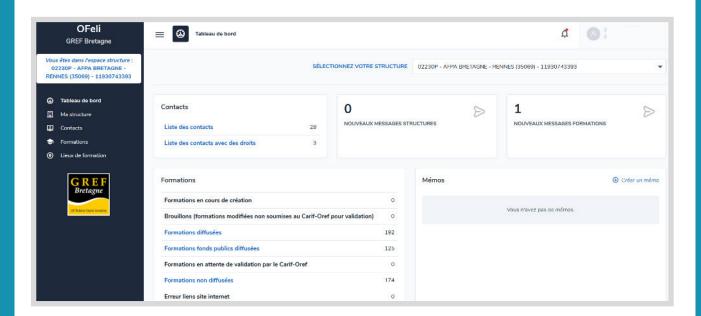
Votre mot de passe doit contenir 8 caractères minimum dont une majuscule et un caractère spécial

6 Vous êtes sur l'écran de connexion.

Saisissez votre identifiant (votre adresse mail) puis votre mot de passe.

Cliquez sur le bouton Se connecter.

Vous accédez à votre **tableau de bord** OFeli.





Besoin d'aide ? Contactez-nous :







# Tableau de bord

Vous pouvez plier/déplier le bandeau de gauche

pour agrandir ou réduire

Intervenir sur vos données

04087P - AFPA LOUDEAC 02939P - AFPA MORLAIX

#### Tableau de bord

Le tableau de bord est votre page d'accueil. À partir de cet écran vous pouvez intervenir sur vos données déjà enregistrées dans OFeli, qu'elles soient diffusées ou archivées.

1 Choix de l'espace structure

le tableau de bord. OFeli Tableau de bord **GREF Bretagne** SÉLECTIONNEZ VOTRE STRUCTURE 02230P - AFPA BRETAGNE - RENNES (35069) - 11930743393 02230P - AFPA BRETAGNE RENNES (35069) - 11930743393 Contacts 0 1 NOUVEAUX MESSAGES STRUCTURES NOUVEAUX MESSAGES FORMATIONS Liste des contacts Liste des contacts avec des droits Formations Formations en cours de création Vous n'avez pas de mémo: Brouillons (formations modifiées non soumises au Carif-Oref pour validation) 192 Formations fonds publics diffusées 125 Formations en attente de validation par le Carif-Oref 0 Erreur liens site internet 02230P - AFPA BRETAGNE Le nom de la structure sélectionnée à partir du Tableau de bord s'affiche dans 02230P - AFPA BRETAGNE 0 un encadré à gauche. 03770P - AFPA AURAY 02385P - AEPA BREST

- Si vous avez des droits d'accès sur plusieurs établissements, sélectionnez d'abord l'espace de la structure sur laquelle vous souhaitez intervenir. Le choix de cet espace détermine ensuite l'affichage de tous les autres éléments (fiche structure, formations, contacts...).
- Par défaut, la structure sélectionnée sera l'organisme responsable de la formation pour toute création de formation.



la la ... Collect.

# Les espaces de votre tableau de bord

Vous pouvez accéder à vos données en cliquant sur les liens de l'espace central ou en utilisant le menu de gauche.

#### Menu de gauche

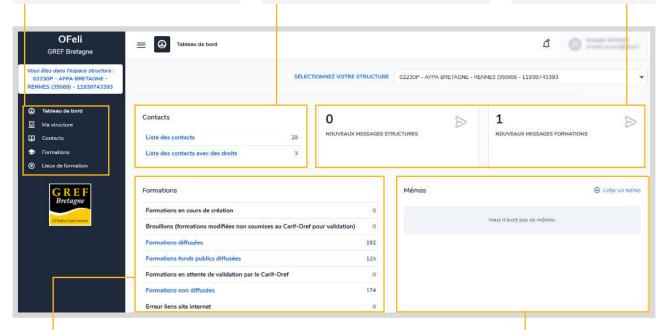
Accès direct aux éléments structure, formations, contacts... en fonction de l'espace structure choisi

#### **Contacts**

- Contacts liés à la structure
- Contacts liés à la structure qui ont des droits de saisie dans OFeli

#### Messagerie

Nombre de messages déposés pour vous par le **GREF Bretagne** 



#### **Formations**

- Formations en cours de création : formations de votre organisme que vous avez créées mais non soumises à validation.
- Brouillons: Formations déjà validées et que vous avez modifiées sans les soumettre ensuite à validation.
- **Formations diffusées :** toutes les formations de votre organisme diffusées sur le site du GREF Bretagne et vers nos partenaires
- Formations fonds publics diffusées : formations financées sur fonds publics diffusées sur le site du GREF Bretagne et vers nos partenaires
- Formations en attente de validation : formations ou sessions modifiées qui sont en cours de validation pas nos services
- Formations non diffusées: formations archivées (non publiées) à mettre à jour et réactiver si besoin
- **Erreur liens site internet**: formations pour lesquelles une erreur de lien internet a été détectée. Le cas échéant, merci de corriger ce lien URL vers votre site pour favoriser la visibilité de votre offre

#### Mémo

Pour insérer des mémos personnels concernant vos tâches à effectuer sur vos formations par exemple



Besoin d'aide? Contactez-nous:



ofeli@gref-bretagne.com



02 99 54 79 17



# Fiche organisme de formation

Créer ou mettre à jour votre fiche organisme de formation

#### **Présentation**

Votre fiche organisme « Ma structure » contient la description de votre organisme de formation :

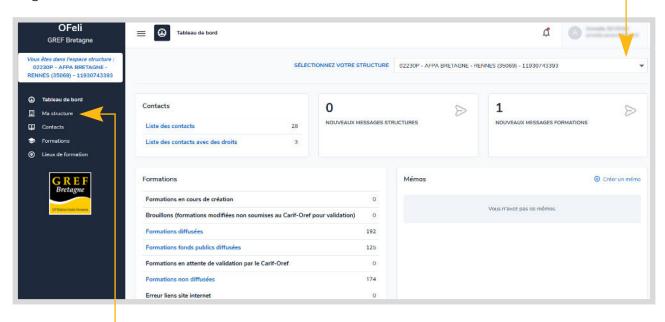
- Les coordonnées (adresse postale, mail, site web...) de votre organisme
- Les données administratives (SIRET, numéro de déclaration d'activité...)
- Les informations relatives à votre organisation
- Les contacts de votre organisme

#### Tableau de bord

Si vous avez des droits de saisie sur **un seul organisme**, vous accédez directement à votre Espace structure.

Si vous gérez **plusieurs organismes**, la liste déroulante de l'ensemble des organismes est située sous votre nom à droite du tableau de bord. Sélectionnez la ligne de l'organisme souhaité.

C'est l'organisme sélectionné dans cette liste déroulante qui sera considéré comme organisme responsable lors de la création de nouvelles formations.

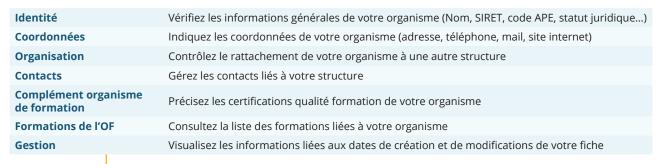


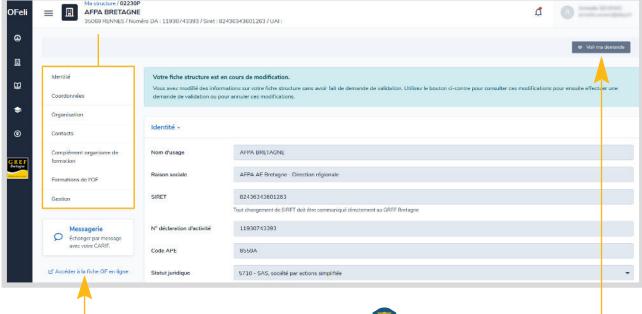
Cliquez sur Ma structure pour accéder à votre fiche.

Les informations concernant votre organisme (SIRET, numéro de déclaration d'activité, etc.) étant préremplies, vous êtes invité à enregistrer les informations complémentaires.



#### Le formulaire de saisie de la fiche organisme est constitué de sept blocs :





Ce lien vous permet de **consulter la fiche** de votre structure publiée sur le site du GREF Bretagne (avant vos modifications).



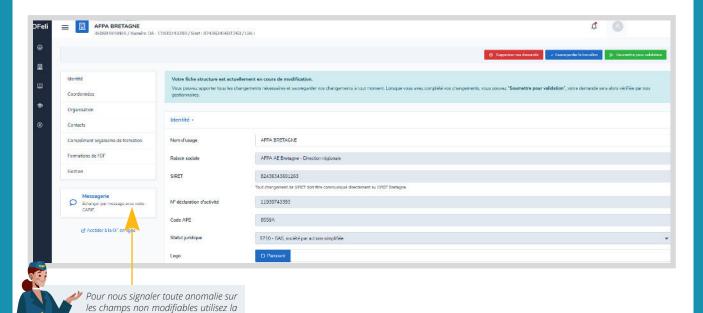
Cliquez sur **Demande de modification** pour compléter ou modifier vos informations.

Vous pouvez désormais modifier les informations concernant votre structure selon vos besoins **avant** validation par le GREF Bretagne.



# **1** Identité

Les **champs en grisé** sont alimentés à partir de bases de données nationales, ils ne peuvent être modifiés par vos soins via la plateforme OFeli. **En cas de changement, merci de contacter nos services afin que nous procédions à la modification.** 



# **2** Coordonnées

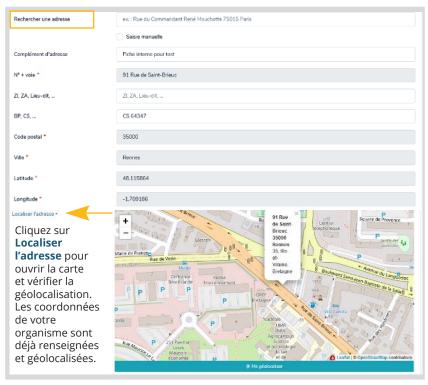
messagerie.

#### Votre adresse a changé?

Saisissez-la dans le champ rechercher une adresse qui est connecté sur la BAN (Base d'adresses nationales).

- Si l'adresse est référencée dans la BAN, les champs adresse sont remplis et la géolocalisation est effectuée automatiquement.
- Si votre adresse n'est pas trouvée dans la BAN, cochez Saisie manuelle; corrigez le numéro de voie et la rue, CP et ville. Vous devez géolocaliser votre adresse en cliquant sur la carte au lieu voulu.

Vous pouvez modifier ou ajouter les **numéros de téléphone**, **email** et **site web** de votre organisme.



Pensez à préciser le tél et l'email « principal » pour optimiser l'affichage sur les sites. L'adresse URL de votre site web **doit être saisie au format https://...** 

Vous pouvez tester votre URL en cliquant sur le lien.



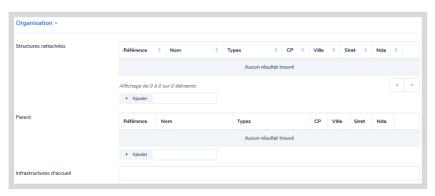


# **3** Organisation

Vous pouvez visualiser les rattachements de votre organisme avec d'autres structures (en fonction du N° Siren ou du réseau d'appartenance).

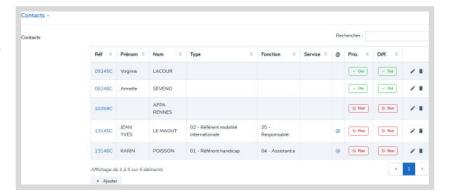
Pour modifier ces rattachements, contactez le GREF Bretagne.

- Structures rattachées: liste des structures « enfants » de la structure consultée.
- **Parent :** structure « mère » de la structure consultée.



# 4 Contacts

Pour ajouter, modifier ou créer un contact lié à votre organisme.



# 5 Complément organisme de formation

Pour préciser quels sont les labels et certifications qualité en cours de validité pour votre organisme de formation.

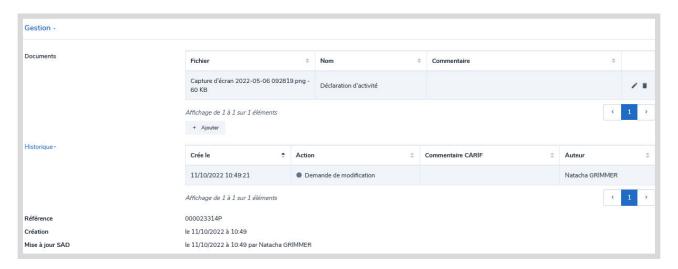


# **6** Formations de l'OF

Pour visualiser (en mode lecture) la liste des formations dont la structure est responsable.



# Gestion



- **Document :** pour nous faire parvenir des documents liés à votre organisme (attestation de numéro de déclaration d'activité, document d'une certification qualité, etc.)
- Historique: pour consulter l'historique des dates de modifications de votre fiche structure

#### Validation de la saisie

Supprimer ma demande Sauvegarder le brouillon 

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton Soumettre pour validation en haut de l'écran pour que le GREF Bretagne valide et publie vos mises à jour.



Besoin d'aide? Contactez-nous:



ofeli@gref-bretagne.com



02 99 54 79 17





# Moteur de recherche des formations

**Recherchez vos formations** 

#### Accédez à la recherche de formation

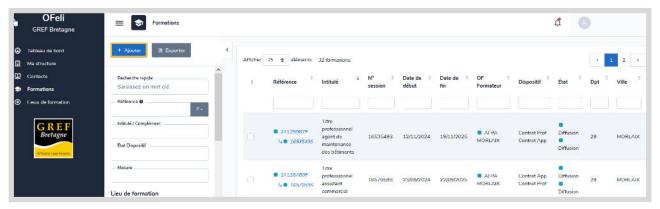
Cliquez sur **Formations** dans le menu à gauche de l'écran.

Le bouton **Ajouter** permet de créer une nouvelle formation.

Le bouton **Exporter** permet d'effectuer un export Excel de toutes les formations ou uniquement celles que vous avez sélectionnées avec la case à cocher en début de ligne.

Afin d'agrandir l'affichage de la liste des formations, vous pouvez masquer temporairement d'une part le moteur de recherche en cliquant sur le chevron et d'autre part le menu de gauche en cliquant sur le picto. Pour revenir au moteur de recherche, cliquer à nouveau sur le chevron.



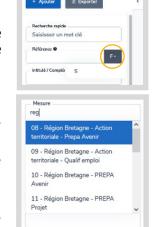


#### Critères de recherche

Quelques critères de recherche spécifiques :

- Référence : pour retrouver sa formation par le numéro de référence de la formation ou de la session (référence appelée « Numéro CARIF » par Pôle emploi).
  - Pour rechercher, sur un numéro de formation, sélectionner le F.
  - Pour rechercher, sur un numéro de session, sélectionner le S.
- **État dispositif**: pour sélectionner les formations avec des sessions diffusées et/ou archivées.
- **Mesure** : pour retrouver vos formations en fonction de leur dispositif de financement. Sélectionnez dans la liste ou tapez quelques lettres.
- Numéro de marché : pour rechercher une formation financée par le Conseil régional en fonction de son numéro de marché si vous l'avez enregistré dans vos fiches session.

**Effacer les critères** : cliquez sur × en bas du formulaire pour réinitialiser la recherche.

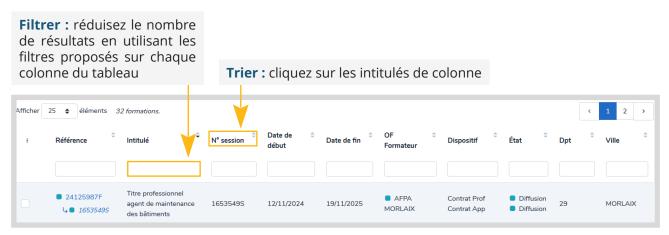






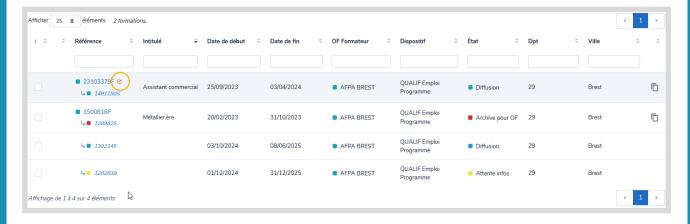


#### Recherche sur le tableau de résultats



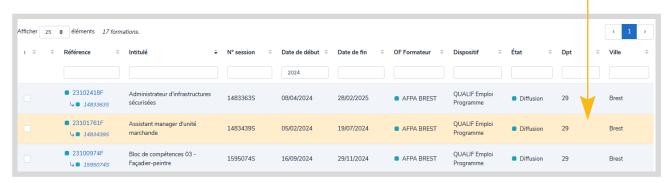
#### Liste des formations

■ Le picto 🍑 indique que la formation est en cours de modification et non soumise à validation.



Les pictos colorés • • • indiquent l'état de diffusion de la session, des financements et de l'organisme de formation (• Diffusion, • En attente, • Archive)

Si la formation est sur fond orangé, cela signifie que la formation est en attente de validation auprès du GREF Bretagne.





Besoin d'aide ? Contactez-nous :





02 99 54 79 17



# Saisie d'une formation : pas à pas

#### Enregistrer une formation

# 1 Tableau de bord

Le tableau de bord est votre page d'accueil.

La gestion de vos formations se fait sur une seule structure à la fois.

Si vous gérez plusieurs structures, sélectionnez d'abord celle sur laquelle vous allez saisir ou modifier des données dans la liste déroulante sur votre tableau de bord (en haut à droite sous votre nom).

C'est la structure sélectionnée qui sera par défaut l'organisme de formation « responsable » pour toutes les formations que vous créerez durant votre session de connexion.





# **Pour modifier**UNE FORMATION

Vous devez être dans l'espace de l'organisme responsable de la formation concernée.

# **Pour modifier**UNE SESSION

Vous pouvez être dans l'espace de l'organisme responsable OU dans l'espace de l'organisme formateur.

# **Pour ajouter**UNE SESSION à UNE FORMATION déjà créée

Vous devez être dans l'espace de l'organisme responsable.

# 2 Moteur de recherche des formations



Dans l'espace **Formations** (accessible avec le menu de gauche ou grâce aux liens de pré-sélection sur le tableau de bord), vous avez accès à un moteur de recherche pour retrouver rapidement des formations ou sessions précises.



G ■ 1494279S

sécurisées

14942795 26/03/2024 21/02/2025

État Dispositif

# 3 Mode lecture, écriture, brouillon d'une formation ou d'une session

#### Mode lecture

Quand vous cliquez sur une formation ou une session vous êtes uniquement en mode lecture : vous ne pouvez pas apporter de modification sur la fiche formation ni créer de sessions.

#### Mode écriture

Pour apporter des corrections sur la formation ou la session, ou créer une session, vous devez cliquer sur **Demande de modification** en haut de fiche.



#### Mode brouillon

Pour modifier une formation ou une session et ne pas la soumettre à validation tout de suite.

Pendant 5 jours, vous pourrez retourner sur la fiche et **voir les modifications** puis la **soumettre à validation** ou **supprimer votre demande**.

Une fiche reste en mode brouillon pendant 5 jours. Passé ce délai les modifications apportées et non soumises à validation disparaissent.

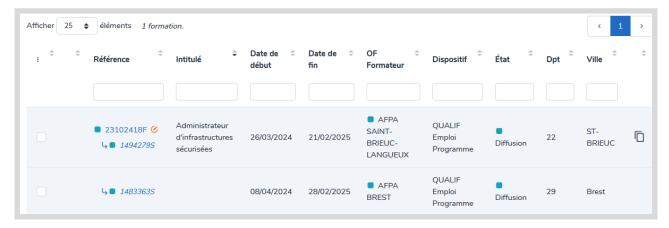


⊗ Supprimer ma demande
✓ Sauvegarder le brouillon
⊗ Soumettre pour validation

Le mode brouillon s'active automatiquement quand vous cliquez sur **Demande de modification** et que vous quittez la fiche avec ou sans modification.

La liste de vos formations en mode brouillon est accessible à partir de votre tableau de bord dans le bloc formations.

Une fiche en mode brouillon est signalée dans la liste de formations par le picto :  ${rac{6}{3}}$ 



## Créer/modifier vos formations et sessions



#### Attention à ne pas créer de doublons!

Avant tout ajout de formation, vérifiez si celle-ci n'existe pas déjà dans vos formations « diffusées » ou « non diffusées ». Si tel est le cas, ajoutez la ou les nouvelles sessions de formation et soumettez à validation. Une fiche formation supplémentaire sera nécessaire uniquement si la certification, le programme, les objectifs sont différents.

## 1 Créer une formation

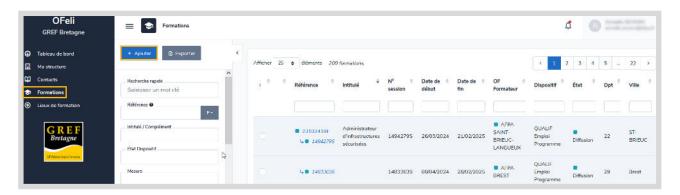
Vérifiez dans votre Espace structure (sur le tableau de bord) que vous avez bien sélectionné l'espace de l'organisme responsable de la formation.

- Si vous avez des droits d'accès sur plusieurs établissements, sélectionnez d'abord l'espace de la structure sur laquelle vous souhaitez intervenir. Le choix de cet espace détermine ensuite l'affichage de tous les autres éléments (fiche structure, formations, contacts...).
- Par défaut, la structure qui est affichée sera l'organisme responsable de la formation pour toute création de formation.



Pour saisir une nouvelle formation, cliquez sur \* Formations dans le menu gauche.

Puis, cliquez sur le bouton + Ajouter situé en haut du moteur de recherche.



Nouvelle Formation nº Auto

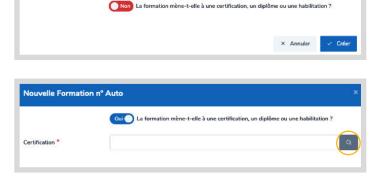
## **Certifications et diplômes**

#### Votre formation mène-t-elle à une certification ?

**Choix 1:** Votre formation n'est pas certifiante, cliquez sur créer et poursuivez votre saisie.

#### Sélectionnez une certification.

Cliquez sur la loupe pour accéder au moteur de recherche des certifications (RNCP et répertoire spécifique).

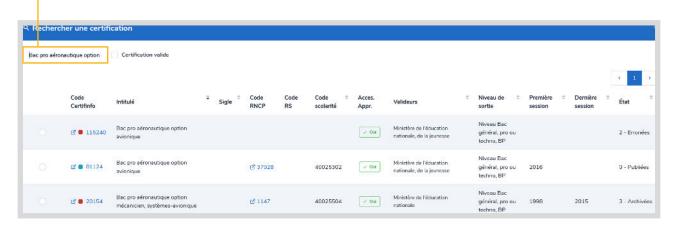






Votre recherche peut s'effectuer avec des termes du libellé du diplôme, le **code RNCP ou la référence Certifinfo**.

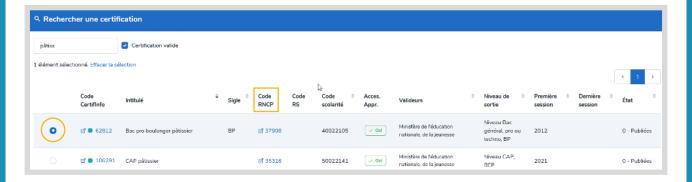
Les pictos colorés • • indiquent l'état de validité de la certification ou de l'habilitation (•Titre valide, •Titre archivé ou non valide). Vous devez uniquement sélectionner des certifications ou habilitations dont l'état de validité est « Titre valide ».



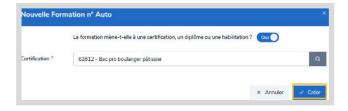
Vérifiez la date de dernière session d'examen, les valideurs pour faire le bon choix de certifications / habilitations.

Votre session doit démarrer avant la date d'échéance d'enregistrement de la certification ou de l'habilitation indiquée sur le <u>site de France compétences</u>.

Cliquez sur le code RNCP ou RS pour consulter la fiche directement sur le site.



Sélectionnez une certification en cochant à gauche. Puis cliquez sur valider ma sélection.



Cliquez sur créer pour accèder à la fiche formation.



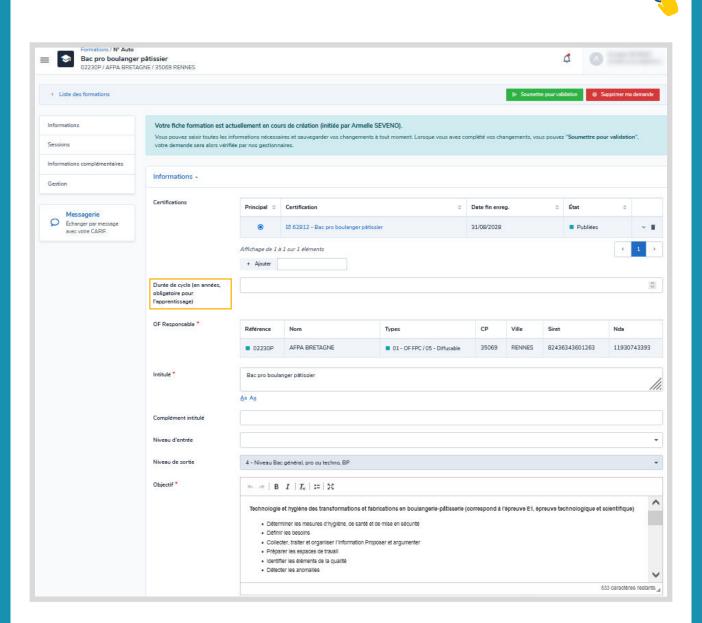
Après le choix de la certification, **les informations générales de votre formation sont préremplies** à partir du référentiel :

- l'intitulé de la formation (reprise de l'intitulé de la certification)
- le niveau de sortie
- l'objectif de formation
- le contenu

L'organisme responsable : correspond à l'organisme que vous avez sélectionné dans votre Espace structure sur votre tableau de bord. Si ce n'est pas l'organisme souhaité, cliquez sur Supprimer ma demande pour retourner sur le tableau de bord et changer votre Espace structure.

La durée cycle : utilisée uniquement pour les formations en contrat d'apprentissage. Indiquez la durée (en années) complète et « officielle » pour la préparation de la certification même si votre session est d'une durée plus courte. Par exemple, un BTS : indiquez 2 (ans), un Bac pro : indiquez 3 (ans).

Pour en savoir plus, consultez notre guide d'aide à la saisie de l'offre de formation en apprentissage.

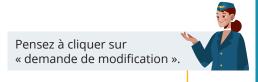




# 2 Ajouter/modifier une session

Si vous êtes sur une fiche formation déjà enregistrée, vous êtes par défaut en mode lecture.

Pour modifier la formation et ajouter une nouvelle session, cliquez sur « demande de modification » en haut de l'écran.





Le bloc session se situe en bas du formulaire formation.

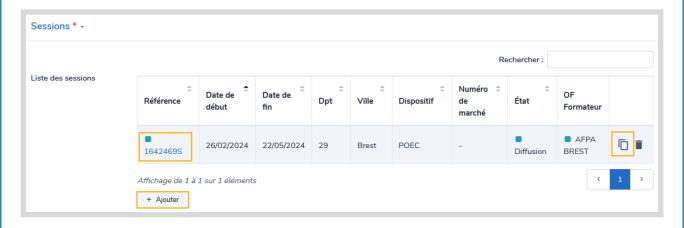
#### Pour CRÉER une nouvelle session vous avez deux possibilités :

Oliquer sur « Ajouter »

Vous avez accès au formulaire vierge de la session à compléter

Cliquer sur l'icône « dupliquer la session »

Vous accédez à une copie de la session et son contenu. Il faut ensuite modifier les éléments souhaités (notamment dates et lieux de session).



Pour MODIFIER une session déjà enregistrée, cliquez sur le n° de référence de la session concernée.

Pour les nouvelles sessions que vous programmez (ou changement d'année), il faut créer une session et non modifier les dates d'une session déjà existante.

Si tous les financements de votre session sont dans un état

« Archive pour OF », vous pourrez dupliquer mais pas modifier votre session.





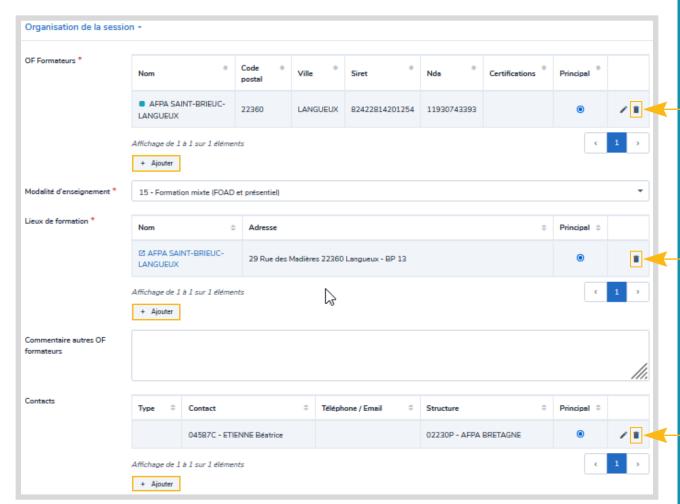


#### Dates de la session



- Session à la demande : ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrits
- Date de début et date de fin : champs obligatoires
- Entrée/sortie permanente : sessions programmées régulièrement tout au long de la session

## Organisation de la session



L'organisme formateur de la session est par défaut celui que vous avez choisi comme responsable.

Pour changer l'organisme formateur :

Ocliquez sur l'icône afin de l'enlever

Oliquez sur « ajouter » pour le remplacer

Si vous modifiez l'organisme formateur, pensez à vérifier le lieu de formation et le modifier le cas échéant.



Le lieu de formation est par défaut celui de l'adresse de l'organisme responsable.

Pour changer le lieu de formation :

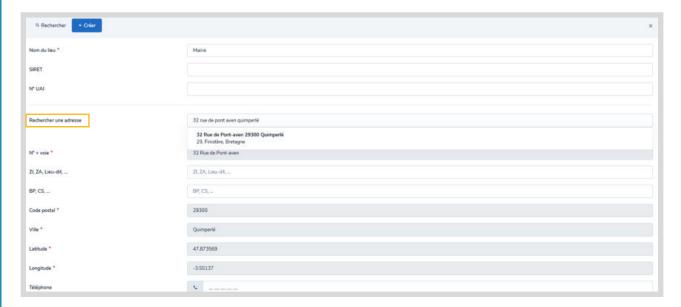
- OCliquez sur l'icône afin de l'enlever
- Oliquez sur « ajouter » pour le remplacer
- Une liste de lieux de formation déjà répertoriés pour votre organisme formateur vous est proposée

Si le lieu de formation de la session n'est pas répertorié dans la liste proposée, cliquez sur « Créer ». Afin d'éviter les doublons, bien vérifier dans la liste que le lieu recherché n'existe pas.



#### Créer un nouveau lieu de formation

- Renseignez le nom du lieu de formation
- Saisissez l'adresse dans le champ « Rechercher une adresse », sélectionnez l'adresse, les champs sont automatiquement renseignés et l'adresse géolocalisée
- Oliquez sur « Sauvegarder et choisir » en bas de l'écran



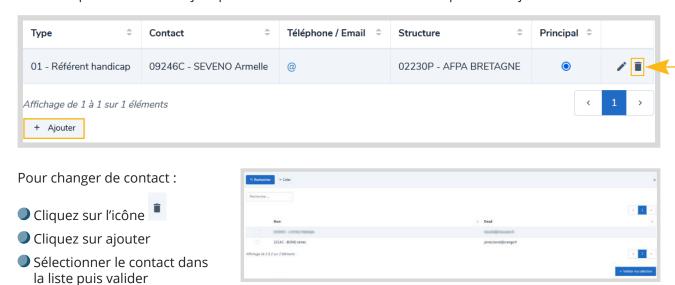
Le lieu de la session doit disposer d'une adresse physique en Bretagne, c'est-à-dire numéro+voie+ville. Nous n'acceptons pas les adresses généralistes de type centre-ville, parvis d'église, parking, arrêt de bus/métro...





#### Ajouter un contact à la session

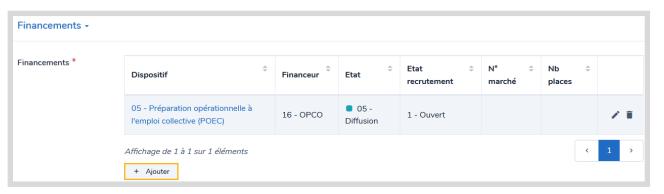
Pour indiquer un contact déjà répertorié ou en créer un nouveau : cliquez sur « ajouter ».



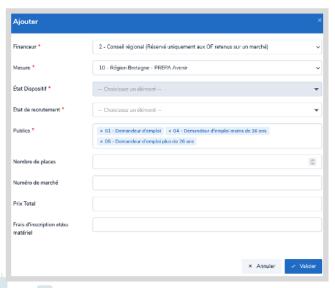
Le champ « Type de contact » est à renseigner **obligatoirement pour les sessions en apprentissage** (Référent handicap, Référent mobilité internationale...).

#### **Financements**

Pour indiquer un financement lié à la session, cliquez sur « Ajouter »



Détail d'un financement :



En cas de financement sur fonds publics, vous ne devez pas modifier la liste des publics indiqués par défaut (ni ajout, ni suppression).



#### Cycles de l'alternance



Le bloc « Cycle de l'alternance » est à renseigner *obligatoirement (et uniquement) pour les sessions en apprentissage* (Essentiel pour une bonne intégration dans Parcoursup).

Type cycle: Précisez « En apprentissage »

Année cycle : Précisez la ou les années en apprentissage

L'année cycle ne peut être sélectionnée que si vous avez auparavant saisi la « durée cycle » dans la fiche formation (cf. page 19)

#### Pour chaque année accessible en apprentissage, cliquez sur « ajouter »

#### Exemples:

un BUT avec uniquement la 3º année en apprentissage, indiquez uniquement la 3º année ; Un BUT avec les 3 ans en apprentissage, indiquez chacune des années.

Pour en savoir plus, consultez notre guide d'aide à la saisie de l'offre de formation en apprentissage.

# Blocs de compétences

Ce champ est à renseigner pour les sessions associées à des formations certifiantes qui sont décrites en blocs de compétences auprès du RNCP.

- Cliquez sur « Ajouter »
- Sélectionnez le type de validation
  - Validation totale : tous les blocs de compétences s'affichent et sont sélectionnés
  - Validation partielle : sélectionnez les blocs concernés





#### Durées de la session

Les durées de la session sont à indiquer en nombre d'heures.

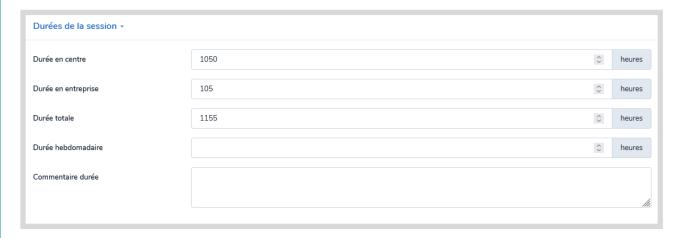
Durée en centre : indiquez le nombre d'heures en face à face pédagogique

Durée en entreprise : indiquez le nombre d'heures en situation de travail (stage en entreprise,

immersion...).

Durée totale : Le champ « durée totale » est la somme automatique des heures en

centre et entreprise.

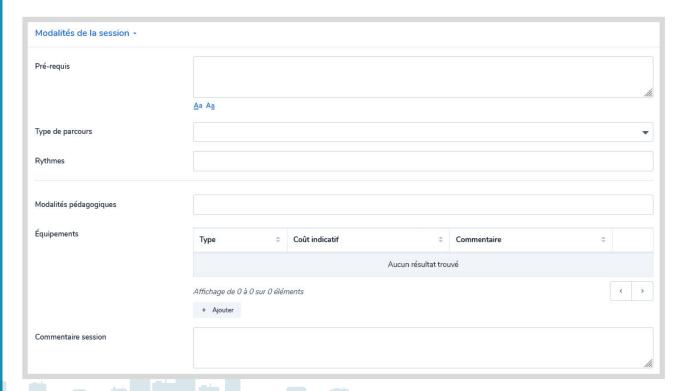


#### Modalités de la session

**Prérequis :** pour indiquer les conditions spécifiques d'accès à la formation, les aptitudes requises, une tranche d'âge, etc.

Type de parcours : collectif, individualisé, mixte, modulaire

**Equipements :** dédié aux formations en contrat d'apprentissage. Pour indiquer le matériel que les apprenants devront se procurer (à leur charge) pour suivre la formation.

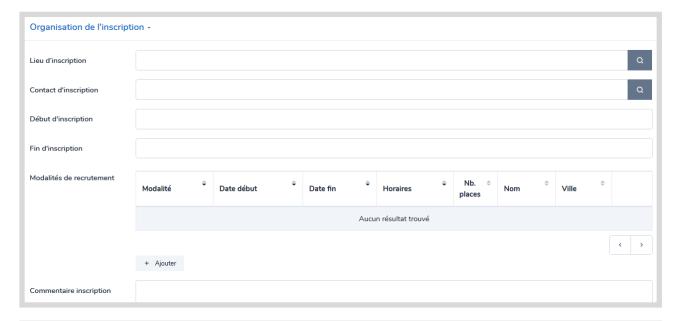


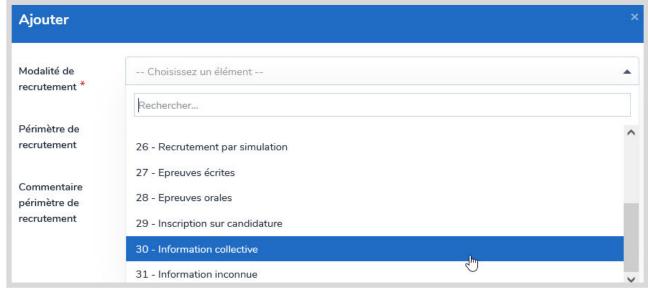




#### Organisation de l'inscription

- Modalités de recrutement : vous pouvez indiquer plusieurs types de modalités (dossier, entretien, inscription sur candidature, tests, information collective...).
  La saisie des modalités de recrutement est obligatoire pour toutes vos sessions en cours ou à venir, financées par la Région (Qualif Emploi, Prépa, Action territoriale...).
  Dans ce cas vous devez saisir a minima un « RDV individuel » et/ou une « Information collective » et/ou une « Inscription sur Candidature ».
- Informations collectives (détail)
  - Les informations collectives peuvent se dérouler en présentiel ou bien à distance (dans ce cas, vous pouvez renseigner le lien de connexion (« lien web »).
  - Vous pouvez rapatrier l'adresse de l'organisme formateur via le bouton ou saisir une autre adresse manuellement dans le champ prévu à cet effet.
  - Possibilité de dupliquer (penser à modifier l'info collective dupliquée. Date, heure, ...)



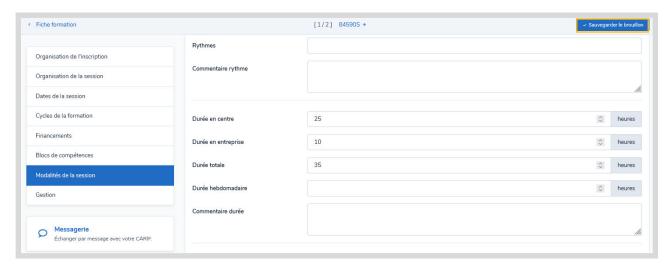




3 Validation de la session et de la formation

#### Sauvegarde de la session

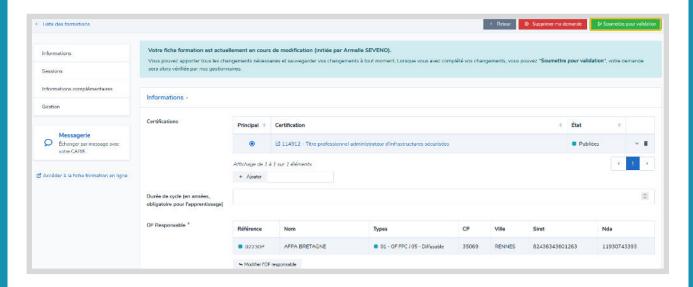
Une fois tous les éléments renseignés, cliquez sur « sauvegarder le brouillon ».



#### Validation de la formation

Vous revenez automatiquement sur votre fiche formation.

- Vous pouvez poursuivre votre saisie sur le formulaire formation et ajouter d'autres sessions à cette formation
- Si votre saisie est terminée, cliquez sur « Soumettre pour validation »



L'équipe du GREF Bretagne procédera à l'indexation et la publication de votre offre de formation.

والمراق المراق المراق



#### Recommandations pour la rédaction de votre offre

Pour une meilleure visibilité de votre offre il est essentiel de renseigner correctement les différents champs et de penser à actualiser les informations.

#### FORMULAIRE FORMATION

#### Intitulé de formation

L'intitulé doit être lisible et explicite ; éviter les acronymes. **Écrire en minuscule** accentuée.

#### **Objectifs et programme**

Rédiger de façon synthétique (limité à 3 000 caractères). Saisir en minuscule accentuée (majuscule en début de phrase).

Attention aux caractères spéciaux quand vous réalisez des copier-coller (passer auparavant le texte dans l'outil « Bloc-notes »).

#### Certification/diplôme associé à la formation

Si votre formation se déroule en apprentissage et doit figurer dans Parcoursup ou Affelnet, il faut indiquer une seule certification (créer de nouvelles formations si vous préparez à plusieurs options).

#### **FORMULAIRE SESSION**

Certains champs ne sont pas obligatoires dans OFeli mais sont importants pour la compréhension de votre formation et l'information du public (ex. durée, modalités de recrutement, blocs de compétences...).

#### Dates et type de session

Ne pas réutiliser une session terminée pour proposer une session avec des nouvelles dates. Vous pouvez créer une nouvelle session ou dupliquer une session et modifier les dates de programmation.

Dans le cadre de sessions courtes et fréquentes inférieures à 35 heures ou individualisées (ex. financement AIF via Pôle Emploi), vous devez créer une session unique annuelle pour l'année en cours. Vous préciserez « entrée-sortie permanentes » sous le calendrier.

#### Lieu de formation

Les sessions à distance doivent être mentionnées dans le champ « modalité d'enseignement ». Vous devez toutefois indiquer une ville située en Bretagne.

Si la formation se déroule hors de la région Bretagne il faudra la référencer auprès du CARIF-OREF correspondant: https://reseau.intercariforef.org/lassociation-intercariforef



Besoin d'aide? Contactez-nous:



ofeli@gref-bretagne.com



02 99 54 79 17







